

ABONNEMENTS (PARIS)

Trois mois : 44 fr. — Six mois : 82 fr. — Un an : 156 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS.

Un numéro (à Paris) 15 centimes.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer.



Le Temps

ABONNEMENTS (DEPARTEMENTS)

Trois mois : 47 fr. — Six mois : 84 fr. — Un an : 162 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS.

Un numéro (départements) 20 centimes.

ANNONCES : MM. FAUCHÈRE, ARFÈRE, BELLET & C^o, 8, place de la Bourse, et M. DEPORT, 7, rue Coq-Héron. (Droit d'insertion réservé à la rédaction.)

PARIS, 4 SEPTEMBRE

BULLETIN DU JOUR

Nos désastres militaires sont malheureusement encore plus grands qu'on ne l'avait annoncé hier à la Chambre. Il ne reste plus rien de l'armée de Mac-Mahon. Tout ce qu'en avait épargné le feu de l'ennemi, tout ce qui n'avait pas été fait prisonnier ou refoulé en Belgique, 40,000 hommes, dit-on, a mis bas les armes et s'est rendu à discrétion. Le soir du 1^{er} septembre, à cinq heures, Mac-Mahon était définitivement écrasé, accablé sous les murs de Sedan, entouré par deux armées qui, malgré leurs pertes, ne comptaient encore pas moins de 250,000 hommes. C'est le 2 septembre, vers une heure, suivant une dépêche du roi de Prusse, qu'a été conclue cette capitulation douloureuse, qui sera la page la plus sinistre de l'histoire de nos malheurs; elle a été signée par le général Wimpffen, auquel le maréchal Mac-Mahon, blessé, avait cédé le commandement. Au moment de la catastrophe, Napoléon III était encore à Sedan ou aux environs; il est aux mains des Prussiens, et le roi de Prusse annonce, dans une dépêche à la reine, qu'il fixera le lieu de sa résidence.

L'anéantissement de l'armée de Mac-Mahon, en ouvrant définitivement à l'ennemi le chemin de Paris, donne à la situation un caractère de gravité suprême. La patrie est en danger. L'heure est venue des grandes résolutions. La population est frémissante; on est prêt à tous les dévouements, à tous les sacrifices. Au moment où nous écrivons, la garde nationale est en mouvement; elle se rend à l'Assemblée pour lui demander de prouver par ses actes qu'elle est pleinement à la hauteur des circonstances et pour appuyer de ses vœux la proposition de déchéance faite hier par M. Jules Favre; elle doit demander, en outre, satisfaction pour l'inqualifiable charge exécutée hier soir, boulevard Bonne-Nouvelle, par les agents de M. Pietri contre une manifestation populaire, qui a eu, dit-on, plusieurs de ses membres plus ou moins grièvement atteints. Attendons le résultat des délibérations de la Chambre; dans la terrible crise où nous sommes, il ne peut qu'être conforme aux impérieuses exigences de l'opinion. La nation peut seule se sauver elle-même.

ULYSSE LADET.

Télégraphie privée

L'agence Havas nous transmet les dépêches suivantes :

Londres, 3 septembre. Le Times publie une dépêche de source prussienne, que son correspondant particulier lui adresse, en date de Malancourt, 2 septembre.

D'après cette dépêche, le maréchal Bazaine aurait fait, depuis le 31 matin jusqu'au 1^{er} septembre, midi, des efforts presque incessants pour gagner le Nord, mais sans pouvoir y réussir; ses troupes auraient tenté de surprises nocturnes à Servigny, Noisseville et Retonfay, mais partout elles auraient rencontré des troupes prussiennes qui les auraient obligées à revenir sur Metz.

Du côté des Prussiens étaient engagés les 1^{er} et 2^e corps d'armée, et la division du général Kummer.

Londres, 3 septembre. Les journaux anglais publient une dépêche de Bruxelles, en date d'hier, portant que 700 Prussiens et 2,000 Français se seraient réfugiés sur le territoire belge. Les uns et les autres auraient mis bas les armes, et auraient été dirigés sur Bruxelles, pour aller de là à Bruges et à Louvain.

La Gazette de Trieste publie la dépêche suivante :

Londres, 30 août. Les puissances neutres ont résolu, à l'issue de la première bataille, de faire aux puissances belligères la proposition d'un Congrès qui serait convoqué à Berlin. La Russie a promis d'obtenir que la Prusse accédât à cette invitation.

DÉCHÉANCE

Les nouvelles communiquées dans la nuit par le gouvernement à la Chambre n'ont pas besoin d'être commentées, mais elles impliquent des conséquences qu'il est urgent de dégager.

Celui qui a dit un jour que la France « ne périrait pas dans sa main », a conduit la France au bord de l'abîme. L'empereur est prisonnier des Prussiens. Il est à la discrétion de l'ennemi. Le désastre de l'empire est complet, absolu, irrémédiable. Il faut séparer la France de l'empire, il le faut pour le salut public et pour la satisfaction de la conscience publique, et il le faut aussi que la séparation soit opérée sans trouble, si elle eût eu le moindre sentiment de ce qu'elle devait à la France, et de ce qu'elle avait à se faire pardonner.

La Chambre eût dû aviser le jour même où elle est rentrée en session. Nous disons plus : dès nos premiers revers, la dynastie eût dû s'effacer d'elle-même, si elle eût eu le moindre sentiment de ce qu'elle devait à la France, et de ce qu'elle avait à se faire pardonner.

La Chambre ne peut plus différer aujourd'hui ce qu'elle eût dû faire il y a trois semaines. Elle doit, sur l'heure, éliminer la dynastie dont la fatalité est de livrer la France à l'invasion, et dont la sinistre étoile a voulu, cette fois encore, rester attachée à notre armée, jusqu'à la consommation d'un désastre qui surpasse en douleurs les catastrophes mêmes du premier empire.

La déchéance est un pouvoir exécutif honnête, ferme, résolu, digne de la confiance de la nation, et qui ne se précipite que de la nation, voilà ce que les circonstances réclament avant tout, voilà ce que la Chambre a le devoir de nous donner, si elle ne veut pas grossir d'éventualités redoutables la somme connue de nos malheurs.

A. NEFFTZER.

Trois heures. — Le bruit se répand que la Chambre a proclamé la République, à la majorité de cent quatre-vingt voix contre douze.

La foule déborde sur les boulevards. Les troupes de ligne, la garde nationale et un nombre immense de citoyens défilent aux cris de « Vive la République ! » La confiance et l'enthousiasme sont immenses. L'ordre est complet.

On lit dans la Liberté :

Ne faisons pas inconsidérément violence à la nature des choses !

Ce qu'elle indique, ce qu'elle conseille, ce qu'elle prescrit, c'est la rédaction, le dépôt, l'adoption d'une proposition conçue en ces termes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du Peuple souverain

Considérant en droit qu'une guerre marquée au sceau de l'imprévoyance la plus coupable, et qui devait conséquemment aboutir à l'invasion et à l'occupation du territoire français par l'armée ennemie, a virtuellement dégrégé la nation française des liens qui l'attachaient à l'empire, rétabli par les plebiscites des 21 novembre 1852 et 8 mars 1870, et l'a fait rentrer dans le plein exercice de sa souveraineté;

Considérant en fait que cette invasion et cette occupation ne permettent pas de la consulter immédiatement sur le change-

ment de gouvernement que rend urgent et impérieux la nécessité de chasser l'étranger du sol national;

Considérant enfin que l'empereur, fait prisonnier, a donné son consentement à une capitulation contre laquelle proteste la nation indignée;

Au nom de la France une et indivisible est adoptée la proposition qui suit :

Article 1^{er}. — La Constitution du 14 janvier 1852, révisée le 8 mai 1870, est déclarée nulle et non avenue. La Constitution du 4 novembre 1848, sauf révision ultérieure, selon les formes prescrites, revêt toute entière et de plein droit.

En conséquence de la déclaration qui précède, le premier dimanche du mois qui suivra celui où le sol français aura été délivré de l'occupation étrangère, il sera procédé, aux termes du chapitre IV de la Constitution du 4 novembre remise en vigueur, à l'élection de la nouvelle Assemblée législative, et le second dimanche du même mois, aux termes du chapitre V, à l'élection du nouveau président de la République.

Jusqu'au jour où l'Assemblée législative qui sera élue en vertu de la loi électorale du 15 mars 1849, aura déclaré qu'elle est régulièrement constituée et où le président de la République, régulièrement élu, aura été régulièrement proclamé, tous les pouvoirs que leur attribue la Constitution, remis en vigueur, sont confiés au général Trochu, qui leur rendra compte de l'exercice qu'il en aura fait à l'expiration ci-dessus fixée de cette dictature, légitimée par la nécessité de sauver l'honneur et l'intégrité de la France.

Article 2.

Le général Trochu aura le titre de chef de pouvoir exécutif, président du conseil.

En cette qualité, il choisira les ministres qu'il jugera utiles et s'adjoint.

Delibéré en séance publique à Paris, le 4 septembre 1870, au nom de la France envahie.

Le président et les secrétaires du Corps législatif.

Que cette proposition, prenant la place de celle de M. Jules Favre, soit votée ce matin par le Corps législatif, et ce soir la France, rentrée en pleine possession d'elle-même et pourvue d'un gouvernement régulier, qui a subi l'épreuve des années 1849, 1850 et 1851 aura fait l'économie d'une révolution.

Ce matin, M. Ferdinand de Lesseps s'est présenté aux Tuileries. Admis auprès de l'impératrice dont il est, on le sait, le parent, il lui a exposé que l'abdication pouvait seule conjurer les dangers qui couraient le pays. L'impératrice a paru se rendre aux motifs que faisait valoir M. de Lesseps; elle a pris un projet d'abdication qu'il avait rédigé à l'avance, et s'est rendue auprès des ministres réunis en conseil.

Les ministres, à l'unanimité, ont déclaré que l'impératrice ne devait pas signer.

Le conseil des ministres a adressé la proclamation suivante au peuple français :

Français !

Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttes héroïques soutenues par l'armée du maréchal de Mac-Mahon contre 300,000 ennemis, 40,000 hommes ont été faits prisonniers.

Le général Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée, en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation.

Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage.

Paris est aujourd'hui en état de défense.

Les forces militaires du pays s'organisent.

Avant peu de jours, une armée nouvelle sera sous les murs de Paris; une

autre armée se forme sur les rives de la Loire.

Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France.

L'empereur a été fait prisonnier dans la lutte.

Le Gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements.

Le conseil des ministres.

Cle de Palikao, Henri Chevreau, amiral Rigault de Genouilly, Jules Brage, prince de la Tour-d'Auvergne, Grandperret, Clément Duvernois, Magne, Busson-Billaud, Jérôme David.

L'ordre du jour suivant a été adressé par le général Trochu à la garde nationale de la Seine :

GARDE NATIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Etat-major général.

Ordre du jour.

Gardes nationaux de la Seine, le général de Lamotte est appelé à l'honneur de vous commander, succédant au général d'Autemarre, qui emporte dans sa retraite votre affection, vos respects et vos regrets.

Vétérans de Crimée et d'Italie, votre nouveau général reprend son épée pour défendre avec vous la cité et vos foyers.

Vous mettez en lui la confiance que vous accordez à son digne prédécesseur. Cette confiance sera réciproque et elle fera notre force quand l'heure des périls sera venue.

Le moment approche où la France entrera en même temps au combat toutes ses générations valides, les fils disputant pied à pied à l'ennemi l'Alsace, la Champagne et la Lorraine; les pères défendant Paris.

Les événements me font le chef du général de Lamotte, et il veut bien oublier qu'il a été le mien dans d'autres temps. C'est vous dire dans quelle affectueuse solidarité nous nous associerons tous deux à vos épreuves et à vos efforts.

Au quartier général à Paris, le 2 septembre 1870.

Le gouverneur général de Paris, Général Trochu.

Les journaux étrangers nous apportent les dépêches suivantes, qui sont toutes de source allemande :

Munich, 2 septembre, 11 h. du soir.

Officiel. — Le ministre de la guerre communique la dépêche suivante :

« Bruxelles, 2 septembre. Hier a eu lieu une troisième bataille sanglante, et elle s'est terminée par la défaite de l'armée française qui, en pleine retraite sur Mézières, a été poursuivie par l'armée allemande. L'empereur Napoléon était avec le maréchal Mac-Mahon.

La ligne de bataille s'est étendue de Bazeille à La Chapelle (1).

Une grande quantité de blessés allemands et français ont été, pour des motifs pressants d'humanité, recueillis sur le territoire belge.

Plus de 3,000 Français, avec 500 chevaux, rejetés sur la frontière belge, ont déposé les armes sans difficulté, et seront internés à Averbosloo.

Berlin, 3 septembre, 9 h. matin.

Officiel. — Télégramme du roi Guillaume à la reine Augusta :

Devant Sedan, le 2 septembre, six heures

(1) Bazeille est situé à 4 kilomètres au S.-E. de Sedan, à l'intersection des routes qui conduisent de cette ville à Bouillon (Belgique), et à Montmédy.

La Chapelle est à 7 kilomètres au N.-E. de Sedan, sur la route de Bouillon, et à 3 kilomètres environ de la frontière belge.

et demie du soir.

La capitulation par laquelle toute l'armée française est prisonnière de guerre est maintenant conclue avec le général de Wimpffen, qui commande au lieu du maréchal Mac-Mahon, lequel est blessé.

L'empereur Napoléon s'est rendu à moi, seulement pour sa personne, parce qu'il n'a pas le commandement et qu'il abandonne tout à l'impératrice régente à Paris. Je fixerai le séjour de l'empereur Napoléon, après lui avoir parlé dans un rendez-vous qui aura lieu sur-le-champ.

Quel changement amené par la Providence divine!

GUILLAUME.

Munich, 2 septembre, 11 h. 50 du soir.

Une dépêche officielle de Malancourt (2) du 2 septembre avant midi, annonce que le maréchal Bazaine a essayé, sans interruption depuis le matin du 31 août jusqu'au 1^{er} septembre à midi, de se frayer une issue du côté du Nord avec plusieurs corps de son armée. Le général de Manteuffel, sous le commandement en chef du prince Frédéric-Charles, a victorieusement repoussé toutes ces tentatives. L'ennemi a de nouveau été rejeté dans l'enceinte de Metz.

On prit part aux combats les premier et neuvième corps, la division Kummer composée de troupes de ligne et de landwehr, et la 2^e brigade d'infanterie. Les principaux engagements ont eu lieu autour de Servigny, Noisseville et Retonfay.

Des sorties opérées de nuit ont été repoussées à coups de crosses et de balonnettes par les Prussiens. Nos pertes n'ont pas pu encore être estimées; celles de l'ennemi sont très considérables.

Bruxelles, 2 septembre.

On annonce de Bouillon que, à la suite des combats livrés par l'armée du maréchal Mac-Mahon, plus de 3,000 Français, parmi lesquels un général et plusieurs officiers d'état-major ont passé la frontière et ont été désarmés.

L'Evening-Standard publié sous ce titre : Intervention imminente, la dépêche suivante, qu'il a reçu de son correspondant de Vienne :

Vienne, samedi, 9 h. 50 du matin.

On remarque une grande activité dans les cercles diplomatiques. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie et d'Italie sont en conférences continuelles avec le comte de Bismarck. Des propositions positives des neutres aux belligérants paraissent imminentes.

De son côté, l'Indépendance belge d'hier soir a reçu, à la dernière heure, la dépêche suivante de son correspondant de Londres :

Londres, samedi 3 septembre.

Lord Granville va proposer un armistice. Tous les gouvernements neutres sont d'accord pour conseiller à l'Allemagne de ne pas démembrer la France, ce qui ébranlerait la guerre.

Le conseil des ministres est convoqué pour lundi.

L'agence Havas nous communique la dépêche suivante :

Bruxelles, 3 septembre, soir.

12,000 Français avec 1,200 chevaux, des canons et des aigles ont passé la frontière, et mis bas les armes à Virton, ce matin à trois heures.

Un parlementaire prussien s'est présenté hier à Montmédy, et a demandé la reddition de la place. Le commandant a refusé.

(2) Malancourt, d'où est partie cette dépêche, est sur la rive gauche de la Moselle, en arrière de la forêt de Jaumont, sur les collines qui dominent la rive droite de l'Orne.

Servigny, Noisseville, sur la rive droite de la Moselle, sont situés au nord de la route de Bouilly et de Sarrelouis, à six kilomètres environ du glacier de Metz. Retonfay est au sud de la même route, à neuf kilomètres de Metz.

CORPS LÉGISLATIF

Midi

A midi le pont de la Concorde est barré à son entrée par une compagnie de gendarmes à cheval, une compagnie de gendarmes à pied, et de nombreux sergents de ville. Des groupes assez nombreux se forment sur la place. Vers midi un grand nombre de gardes nationaux sans armes débouche de la rue Royale, traverse la place entourée d'une foule nombreuse, et se trouvant arrêtée à l'entrée du pont par les gendarmes, se range en bataille sur le quai.

Peu d'instants après, un bataillon de garderie nationale, cette fois armé, se présente devant les gendarmes; ceux-ci mettent le sabre au poing, le tambour bat, des sergents de ville chargent, plusieurs personnes sont maltraitées, et déjà les gardes nationaux croisent la baïonnette contre les gendarmes, quand, probablement sur un ordre supérieur, les rangs de la garderie s'ouvrent et la colonne de garde nationale parvient à s'établir sur le pont.

La foule, assez considérable déjà, se précipite devant tous les députés qui viennent au Palais-Bourbon et fait entendre les cris de : « Vive la France ! vive l'armée ! vive la République ! la déchéance ! »

Les abords du palais sont gardés par des municipaux à pied, les côtés par de la cavalerie.

On ne peut traverser le pont qu'en exhibant une carte d'entrée.

À l'intérieur du Corps législatif, un bataillon de la garde nationale; et de l'infanterie de ligne dans les cours et les jardins. Le déploiement des troupes nous paraît très considérable; mais la foule grossit à chaque instant, et la garde nationale arrive en masses compactes.

Dans la salle de la Paix, on nous dit que l'impératrice a abdiqué et remis ses pouvoirs au ministère.

On affirme également qu'on aurait l'intention de nommer un conseil de régence, avec M. de Palikao comme lieutenant général. Nous devons constater, toutefois, que cette nouvelle invraisemblable est généralement accueillie par des sourires d'incrédulité.

La majorité repousse toutes les propositions de déchéance. Mais l'opposition déclare formellement qu'elle est résolue à accomplir son devoir jusqu'au bout.

À l'instant, on nous fait évacuer la salle des Pas-Perdus, par suite d'une consigne qui vient d'être donnée. Nos députés sont donc tenus en charde privée, et toute communication avec eux nous est désormais interdite.

Un député du centre gauche, M. Carré-Kérissouët, se présente dans la salle, accompagné de tous les journalistes, et malgré ses protestations énergiques, la consigne, qui émane de M. Schneider, n'est point levée.

La garde nationale proteste contre cette mesure.

Une heure.

La foule augmente à vue d'œil sur la place de la Concorde et pousse toujours les mêmes cris.

La séance n'est pas encore ouverte.

Un bataillon de gardes nationaux, qui était de service devant le Palais-Bourbon vient d'être renvoyé et remplacé par des gardes municipaux.

À l'ouverture de la séance, la gauche va réclamer que la troupe soit remplacée par la garde nationale. Si sa réclamation n'est pas admise, on pense que la gauche va quitter la séance.

La garde nationale armée occupe le pont de la Concorde. Des membres de la gauche, parmi lesquels nous remarquons MM. Glais-Bizoin, et Crémieux, circulent dans les rangs, et sont reçus aux cris de : « Vive la France ! — La déchéance ! »

On vient de donner l'ordre à une partie de la troupe qui stationnait en armes devant le Palais-Bourbon d'évacuer sa posi-

FEUILLETON DU TEMPS

DU 5 SEPTEMBRE

CHRONIQUE THEATRALE

Rendons grâce au théâtre du Gymnase. Il tient bon contre l'universelle préoccupation du public, sans y être obligé par aucune subvention. Il n'a rien retranché de sa troupe ni de son répertoire. Il fait mieux, il nous convoque à des représentations qui offrent de l'attrait, et qui en temps ordinaire attireraient la foule.

Il a repris cette semaine le Demi-Monde de Dumas fils, pour les débuts de Mlle Desclée, que nous n'avions encore vue que dans Diane de Lys et dans Froufrou. J'étonnerai sans doute beaucoup de gens, en leur assurant que la salle était presque pleine et le public fort animé.

C'est décidément une très belle œuvre que le Demi-Monde, une de celles qui resteront. Il est toujours bien délicat de devancer le choix de la postérité, qui, en faisant son triage, se moque le plus souvent des jugements contemporains. Je ne crois pourtant pas me tromper en disant que le vingtième siècle, s'il n'écoute plus avec le même plaisir le Demi-Monde, dont quelques parties seront démodées, le reverra encore avec curiosité et non sans quelque admiration.

Il y a bien peu de pièces dans notre théâtre moderne sur qui j'oserais porter la même prédiction. Mercadet peut-être, où se voit marquée la griffe du lion, et puis... mais à quoi bon ? que nous importe, à nous qui écrivons au jour le jour, ce lointain avenir ? il s'agit du Demi-Monde et de ce que nous en pensons aujourd'hui.

Elle a déjà quinze ans de date, cette comédie; car elle fut jouée pour la première fois en 1855; et quinze ans, pour une pièce de théâtre, c'est déjà un assez joli bout de temps. Les mœurs que Dumas fils a prétendu peindre ont disparu de notre civilisation. Ce demi-monde, dont il a essayé le portrait, n'existe plus. Il est effondré, englouti dans la grande prostitution parisienne. Entre l'honnête

femme et la femme perdue, l'abîme est allé se creusant chaque jour, et j'ai plus d'une fois entendu dire à l'auteur qu'il serait impossible de retrouver aucun des modèles qui ont posé devant lui.

Mais c'est là le triomphe de l'art. On n'a jamais connu l'original, et néanmoins on sent que le portrait ressemble. Les lignes en sont si précises et si nettes, les couleurs si vives, que la peinture vous frappe encore et éveille en vous, pour ainsi dire, le souvenir d'images que vous n'avez jamais vues.

Tous ces personnages que Dumas fils a mis en scène sont marqués de traits caractéristiques; ils portent une physiognomie particulière; ils vivent, j'ai bien souvent eu l'idée de traiter le Demi-Monde et deux ou trois des pièces de Dumas, comme on fait des chefs-d'œuvre classiques; de leur appliquer nos procédés d'analyse; j'ai sur ce point un certain nombre de vues, que je n'ai pas encore exposées dans le journal, bien que j'y aie touché plus d'une fois dans les conférences où j'ai parlé. Mais j'en reviens toujours là: il est dur de traiter des sujets qui prêtent si fort à la controverse; d'émettre des théories qui aient besoin d'une attention si forte pour être saisies et discutées, en un temps où les esprits sont détournés des questions philosophiques par les événements d'une gravité si haute.

Attendons un moment plus favorable; il ne tardera guère, je l'espère bien. Je ne veux aujourd'hui que présenter aux comédiens qui ont joué les principaux rôles, quelques réflexions sur les personnages qu'ils se sont chargés de nous rendre.

Mlle Desclée, qui nous avait fait tant de plaisir dans Froufrou et dans Diane de Lys, nous a semblé tout à fait insuffisante dans la baronne d'Ange. Elle y garde ce joli air de bébé, content de la vie, ces gentilles allures d'oiseau-jaseur, qui nous avaient tant amusés dans les rôles qu'elle avait joués jusqu'à présent. Mais, il y a loin de Diane de Lys et de Froufrou à Mme d'Ange.

Un seul mot marquera la différence: la baronne d'Ange a du caractère; elle est née pour lutter, et ce qu'elle veut,

elle le veut, comme elle le dit elle-même. Diane de Lys au contraire, si espiègle qu'elle se montre, est un esprit faible. Dès la première fois qu'elle se trouve en face de Paul, elle plie naturellement devant cette organisation d'homme, dont elle sent la supériorité: « Vous me gouvernez, lui dit-elle; ce que vous me direz de faire, je le ferai; voulez-vous ? » Toute la femme est là. Pour Froufrou, il est à peine besoin de le faire remarquer: elle est étourdie, comme le premier coup de matines. Très capable d'un coup de tête, mais sans force pour prendre une résolution sérieuse et s'y tenir jusqu'au bout.

C'est une tout autre personne que la baronne d'Ange. D'où est-elle sortie précisément, on n'en sait rien. Mais il est facile d'inférer d'un certain nombre d'allusions, qu'elle a émergé des basses-fonds de la galanterie parisienne. Je me sers du mot galanterie, faute d'un terme qui puisse rendre mon idée sans blesser les convenances. Elle a été d'abord mesurée la distance qui la sépare de la femme honnête, et elle s'est juré qu'à la force seule du poignet, elle s'éleverait jusqu'à ce pic inaccessible.

Le hasard l'a servi; elle a trouvé un marquis millionnaire, qui, s'étant épris d'elle par hasard, a su apprécier tout ce qu'il y avait d'énergie dans ce caractère, de grâce dans cet esprit. Il l'a gardée longtemps comme maîtresse, et alors même que des nécessités de famille et la raison, d'accord avec l'âge, lui ont conseillé de la quitter, il lui a conservé un tendre souvenir; il lui a donné le luxe et assuré une pension qui, la mettant à l'abri du besoin, lui ouvre accès dans un certain monde, « un monde, dit l'auteur, qui est une déchéance pour les femmes parties d'en haut, qui est un sommet pour elle qui est partie d'en bas. » Ce qu'elle a dû déployer de force de volonté, d'énergie morale et de ruse pour en arriver là est incalculable.

Une ambition plus haute le tourmentait; elle prétend faire son trou dans la société régulière, y pénétrer, le front haut, un mari honorable au bras. Elle joue son va-tout sur cette dernière partie, au commencement de laquelle le

drame la prend. Il accumule devant elle tous les obstacles que dresse contre cette intrusion le préjugé social, et elle s'use désespérément les ongles contre les rocs amoncelés qu'elle cherche à écarter de son passage.

Ce combat, qu'elle entreprend et soutient par toutes les armes, les unes loyales et les autres déshonnêtes que la société laisse aux mains des femmes, marque un caractère fortement trempé; il ne va pas sans une certaine décision d'allures, et une certaine aptitude de langage. Femme, elle l'est sans doute, et femme aimable, et femme spirituelle; car ce titre de femme, car cette amabilité, car cet esprit, sont des armes dans la lutte qu'elle soutient: ce sont des engins de victoire.